

- Dis, tu n'as pas encore découvert la
place du centre bourg réaménagée ?

SALAISE INFO n°148
2^{ÈME} TRIMESTRE 2024

Dis!



ÉNERGIES RENOUVELABLES AU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Les vacances de printemps étaient placées sous le signe des énergies renouvelables au SMEJ. De nombreuses activités ont été proposées sur cette thématique.

Ainsi les enfants ont réalisé une fresque sur les 4 éléments : le vent, le feu, l'eau et la terre et une maquette sur le cycle de l'eau. Ils ont découvert le fonctionnement d'une écluse et mené des expériences sur l'air grâce à une hélice et une bougie afin de démontrer que l'air chaud est plus léger que l'air froid.



photos service enfance jeunesse

3 QUESTIONS À GILLES VIAL, MAIRE DE SALAISE SUR SANNE

**VOUS ÊTES NOMBREUX À
NOUS INTERROGER SUR
DIFFÉRENTS SUJETS.**

**JE PARTAGE AVEC VOUS
LA RÉPONSE APPORTÉE
À CERTAINES DE VOS
PRÉOCCUPATIONS.**

Jean-Claude s'inquiète sur la qualité de l'eau et la pollution aux PFAS à Salaise.

Gilles Vial : Le service Eaux de notre communauté de communes EBER assure la production et distribution de l'eau potable. Notre commune est alimentée principalement par le captage du Golley (sur Agnin) et par un complément d'eau sur le site des Îles (qui puise dans la nappe du Rhône). Des PFAS ont été détectés dans l'eau provenant de ce dernier depuis juin 2022, sans pour autant dépasser les seuils réglementaires. L'Agence Régionale de Santé n'a émis aucune restriction sur la consommation d'eau. Néanmoins ce captage est désormais soumis à un suivi renforcé par les autorités sanitaires et le service Eaux d'EBER et à des analyses régulières. Il est à noter qu'en décembre 2023, la Communauté de communes s'est associée à la plainte collective déposée auprès du parquet de Lyon afin de dénoncer le rejet de PFAS dans l'environnement par certains industriels. Cela permet notamment d'être informé de l'avancement de ce dossier.

Arlette s'inquiète sur l'inflation foncière avec la réduction du foncier constructible (ZAN).

Gilles Vial : Bien sûr, on constate une élévation du coût du foncier sur les petits terrains nus issus d'une division foncière.

En revanche, sur les zones à urbaniser ou à restructurer, la réalisation d'opérations d'aménagement ou de restructuration de quartier implique une limitation de la valeur foncière. Plusieurs opérations n'ont pas réussi à sortir du fait que les propriétaires du foncier souhaitent vendre à un prix trop élevé compte tenu des travaux d'aménagement à réaliser.

ÉDITO	p. 3
VIE MUNICIPALE	p. 4
DOSSIER :	
LA GESTION DE L'EAU	p. 14
CULTURE	p. 16
ASSOCIATIONS	p. 21
EXPRESSION DES GROUPES	p. 23

sommaire

MERCI

À TOUS CEUX QUI ONT PERMIS LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO : SERVICES MUNICIPAUX, ÉLUS, ASSOCIATIONS...

Salaise Info est édité par la commune de Salaise sur Sanne : 19 rue Avit Nicolas BP 20 318, 38150 Salaise sur Sanne

Directeur de publication M. Gilles Vial

Conception maquette / photographies : Ségolène Delavault, Laurent Pouget, Matéo Nabona (service communication de la ville), services municipaux, associations, sinon notées du nom de leur auteur

Édité à 2 300 exemplaires

Impression : Alpha - 07340 Peaugres



ISSN 1245 - Dépôt légal à parution

édito



Une fois encore, le taux d'abstention lors des élections européennes interroge.

Il y a deux ans, dans l'édito du Salaise info de juin 2022, j'évoquais les 3 projets de société qui étaient portés lors des élections législatives. Accorder une majorité relative au Parlement aurait dû conduire le Président de la République à amender son projet politique pour former une coalition. A l'inverse, le Président a souhaité gouverner en utilisant les outils constitutionnels pour mener son projet libéral.

Au lendemain des élections européennes, on constate une sanction forte de cet autoritarisme. Je déplore que les forces de gauche progressiste soient encore parties dispersées.

Pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet, sachons nous réunir sur ce qui nous rassemble pour construire un projet progressiste qui réponde aux attentes des citoyens.

Sur Salaise, conformément à nos engagements de renforcer concertation et participation citoyenne, nous essayons, sur de nombreux sujets, d'associer les salaisiens aux évolutions de la commune.

Les conseils de quartier sont des lieux d'échange et de maturations des projets. A tout moment, chacun peut s'y impliquer s'il le souhaite.

Concernant le sujet complexe de la circulation en centre-ville, où nous devons concilier des intérêts antagonistes, nous avons souhaité mettre en place une expérimentation pour impliquer beaucoup de monde dans notre processus de décision. J'ai particulièrement apprécié la qualité, le sérieux et l'implication dans les réponses formulées à l'occasion du bilan sur les expérimentations sur la circulation. Avec près de 20% des foyers qui se sont exprimés, les décisions que nous arrêtons aujourd'hui sont largement comprises et partagées.

De même, si la concertation sur les zones d'accélération des énergies renouvelables n'a pas réuni beaucoup de monde, elle a tout de même permis, à l'occasion de 2 réunions publiques et d'un formulaire en ligne, de faire émerger un petit collectif qui, à l'échelle de l'agglomération, pourrait réfléchir à la création d'une centrale villageoise.

L'équipe municipale continuera à accompagner et favorisera tout ce qui peut permettre l'épanouissement de la vie démocratique de notre commune.

Je vous souhaite de passer un bel été.

Gilles VIAL,
Maire

Agathe demande une dérogation à la carte scolaire pour son enfant.

Gilles Vial : L'inscription des écoles se fait selon le lieu de résidence salaisien des parents. Nous recevons chaque année une dizaine de demandes de dérogations à la carte scolaire.

Les refus sont motivés par plusieurs raisons : les écoles publiques du village ont un taux de remplissage élevé, ce qui conduit, et c'est une bonne nouvelle, à l'ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée 2024/2025. Nous devons traiter de façon équitable l'ensemble des demandes. L'inspection d'Académie pourrait critiquer le non-respect de la carte scolaire, notamment si cela à un effet sur les ouvertures/fermetures de classes.

PATRIMOINE

l'église Saint Juste victime de la tempête



Les vents tempétueux du mois d'avril ont fait chuter la croix de l'église Saint Juste en centre village de Salaise, ne faisant heureusement aucune victime. Immédiatement, les services techniques municipaux ont été dépêchés sur place pour sécuriser les abords et pour inspecter les autres éléments de décor de l'église.

Au vu du rapport et des conseils des experts de ce type d'ouvrages, il a été décidé, après concertation avec la paroisse, de fermer l'église provisoirement et de maintenir



les bas-côtés interdits aux piétons le temps que les professionnels interviennent.

L'entreprise Jacquet, spécialisée dans la sauvegarde et la conservation du patrimoine, est intervenue rapidement pour mettre en sécurité les éléments du bâtiment qui pouvaient représenter un danger. Certains éléments de décors ont dû être enlevés, d'autres ont été sécurisés pour permettre la réouverture de l'église et l'accès au parvis.



Chutes d'arbres, tuiles retournées, routes barrées, durant le week-end de Pâques où la tempête Nelson a sévi, de nombreux agents de la commune ont été mobilisés pour remettre en état et rendre les voies à la circulation, merci à eux.



CONSEILS DES QUARTIERS (fusion des conseils de quartier Nord et Village)

Venez rejoindre le conseil des quartiers au foyer Laurent Bouvier et échanger autour de vos idées pour améliorer la vie au quotidien des Salaisiens

26 juin à 18h

11 septembre à 18h

6 novembre à 18h

FRELON ASIATIQUE, UN DANGER POUR LA BIODIVERSITÉ

Prédateur des abeilles, le frelon asiatique représente une menace pour les populations d'abeilles sur le territoire. Il représente également un danger pour les animaux domestiques et les humains. Un nid de frelons peut être repéré dans un arbre ou un grenier par son bruit. En effet, le nid est très bruyant. Si un nid est repéré, ne prenez pas le risque de vous en débarrasser vous-même. Ne vous approchez pas à moins de 5 m car le frelon peut être agressif. La destruction du nid doit être réalisée par une société privée, les sapeurs-pompiers n'intervenant pas. Les nids doivent être signalés sur la plateforme www.frelonasiatique.fr. Vous pouvez également le signaler auprès des services techniques municipaux.

ENVIRONNEMENT

quelles énergies renouvelables pour la commune ?

Mi-avril, une réunion publique s'est tenue en mairie dans le cadre de la concertation sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAErR). Ce fut l'occasion pour la commune de présenter les projets réalisés et quelques pistes de réflexion autour du photovoltaïque. Cette réunion était également le préalable à une concertation publique sur le site internet de la ville.

Le public présent s'est montré intéressé par l'autoconsommation collective et le bilan de la consultation allait également dans ce sens.

D'autre part, la ville a proposé le 29 mai une réunion animée par les Centrales villageoises. Cette association est venue répondre aux interrogations économiques, juridiques et administratives liées au développement du



photovoltaïque collectif et citoyen.

La cartographie communale et le bilan de la concertation sont disponibles sur le site de la ville.



AGRICULTURE

soutien aux agriculteurs salaisiens

LES MANIFESTATIONS DE CET HIVER ONT MIS EN LUMIÈRE LES PROBLÈMES QUE PEUVENT RENCONTRER LES AGRICULTEURS AU QUOTIDIEN. À SALAISE, LA SITUATION NE FAIT PAS EXCEPTION. JEAN-PHILIPPE ASTRUC, AGRICULTEUR, NOUS DÉTAILLE QUELQUES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU QUOTIDIEN...

Les calamités agricoles qui s'abattent de plus en plus fréquemment sur les producteurs les poussent à s'adapter aux aléas climatiques. Pour lutter contre le gel, ils utilisent l'aspersion. En arrosant la plante, l'eau sert d'antigel autour de la fleur ou du bourgeon. Les filets permettent également de stopper le dépôt de givre. Enfin les bougies, très coûteuses, permettent de réchauffer les vergers. Pour le gel comme pour la grêle, les agriculteurs salaisiens bénéficient d'un suivi météorologique par des techniciens qui les préviennent des risques pour les exploitations.

Les cultures sont aussi victimes de dégâts des sangliers et chevreuils, mais aussi des ravageurs émergents comme la punaise diabolique ou la drosophile, qui n'ont pas de prédateurs. Des recherches sont effectuées pour aider les agriculteurs à lutter d'une façon vertueuse contre les ravageurs.

Si la cohabitation avec les habitants se fait plutôt bien à Salaise du fait d'une urbanisation maîtrisée, il n'en demeure pas moins que les vergers sont souvent victimes d'incivilités avec de nombreux dépôts sauvages.



La situation économique pèse également sur la situation des agriculteurs salaisiens. Manque de main d'œuvre qualifiée depuis plusieurs années pour les saisonniers, concurrence déloyale et normes différentes entre les pays européens, dévalorisation de la production française... A cela se rajoute le pouvoir d'achat en baisse des consommateurs qui impacte directement les producteurs.

Certains producteurs proposent leurs récoltes directement aux consommateurs :

Les Serres du Grand Lan
(Établissements Rochat)
81 rue lac Jacob
Facebook : Les Serres du Grand Lan / 04 74 29 60 86
Du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h / Dimanche 9h-12h

Domaines des Bruyères
(Ferme Desguillaume)
43 rue de Montailoux
Facebook : Domaines Des Bruyères / 06 37 34 83 40
06 50 67 45 61
Tous les lundis de 17h à 19h

Ferme Mazaud
6 Rue Louis Pergaud
Sur Facebook : Ferme Mazaud
06 65 23 25 42
Du lundi au vendredi 16h à 19h
Samedi 10h-19h

Devant ferme Gard
Le jardin du grand chêne
Impasse Ernest Pérochon
Les mardis de 15h30 à 18h30

AMAP'ETIT
livraisons tous les jeudis
18h15 - 19h15
Préau de l'école Joliot Curie
amapetit38@gmail.com

INCIVILITÉS

déchets sauvages, environnement et santé publique



La commune est sujette à de nombreuses incivilités : dépôts de débris notamment, dans les vergers ou les espaces forestiers. Les terrains, qu'ils soient privés ou publics, font régulièrement l'objet de ces dépôts sauvages : gravats ou déchets en tout genre. Atteinte à l'environnement, pollution, la commune incite les propriétaires victimes à systématiquement déposer plainte.



Les végétaux sont aussi visés par les incivilités. Fin mars, un frêne sur le secteur du gymnase Quinon a été vandalisé. Les dommages perpétrés vont conduire à sa mort.



Photos Pascal Trécourt

Pour chaque dégradation, une plainte est déposée en gendarmerie. Pour information, la destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende (Article 322-1 du code pénal).

LE PHÉNOMÈNE PROTOXYDE D'AZOTE

Ces derniers temps, de plus en plus de bonnes de protoxyde d'azote sont retrouvés dans les espaces verts de la commune.

Ce produit, bon marché, est consommé par certains adolescents et jeunes adultes. Cela représente, en plus des incivilités pour la commune, un vrai risque de santé pour les jeunes. Derrière l'effet rapide, fugace, et euphorisant de ce produit, les risques sont importants et immédiats : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé, désorientation, vertiges, chutes... En cas de consommations répétées, de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques peuvent survenir.



Pour vos déchets, les déchetteries du territoire sont accessibles à tous les habitants de la communauté de communes. Munissez-vous de votre carte d'identité et d'une pièce justificative de domicile.

Salaise sur Sanne

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Dimanche et jours fériés : fermé

Sablons

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
- Jeudi de 9h à 12h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Mardi, dimanche et jours fériés : fermé

Anjou

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Mardi, jeudi, dimanche et jours fériés : fermé

Ville sous Anjou

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Mardi, jeudi, dimanche et jours fériés : fermé

Saint Clair du Rhône

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Dimanche et jours fériés : fermé

OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE

Comme chaque année, la ville met en place l'opération tranquillité absence, qui sur simple signalement de votre part, permet à la Police Municipale d'effectuer des patrouilles régulières pour s'assurer qu'aucune effraction n'a eu lieu.

Pour bénéficier de ce dispositif, les Salaisiens doivent en faire la demande auprès de la police municipale plusieurs jours avant la période d'absence. Un formulaire est disponible en ligne sur le site internet de la ville dans « Mes démarches/ sécurité »

CONSTATATIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

Mars :

1 contrôle, pas d'infraction constatée.

Avril : 3 contrôles, 1 Procès Verbal Electronique pour excès de vitesse

Mai : 5 contrôles, 2 PVE

RAPPEL : UNE FOIS LE PROCÈS-VERBAL DRESSÉ PAR LA POLICE MUNICIPALE, CELUI-CI EST CENTRALISÉ À L'AGENCE NATIONALE DE TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES INFRACTIONS À RENNES. IL N'Y A AUCUN RECOURS POSSIBLE AUPRÈS DES ÉLUS

BIODIVERSITÉ

à la rencontre des tritons

LA COMMUNE DE SALAISE ABRITE PLUSIEURS VARIÉTÉS D'ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES RARES. UN PATRIMOINE NATUREL QUI PERMET DE VOIR AUTREMENT LE TERRITOIRE.

Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) et des élus ont participé au printemps à une rencontre scientifique autour du triton crêté, une espèce protégée que l'on peut trouver à Salaise sur Sanne.

Cette sortie, initiée par le service environnement de la ville et Florian Kherbouche, gestionnaire d'espaces naturels et ruraux au Conseil Départemental de l'Isère, a permis de vérifier la bonne santé des espaces naturels sensibles et de la biodiversité présente dans ces milieux.

Trois espèces de tritons ont été identifiées : le triton palmé, le triton alpestre et le triton crêté, espèces rares et protégées.

Les tritons sont des amphibiens plutôt nocturnes. Sensibles, ils vivent dans les zones humides et il ne faut pas les déranger. Ils sont à la fois forestiers et aquatiques. Au moment de la reproduction, ils viennent dans l'eau, dans des milieux sans poisson.



Triton alpestre mâle

Le Triton crêté, long d'une quinzaine de centimètres, est le plus grand des tritons européens. En période de reproduction, le mâle arbore une crête dorsale caractéristique.

Cette sortie naturaliste à but scientifique, a permis de sensibiliser les enfants et les élus à la nécessaire préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité sur l'ensemble du territoire communal.

LA FLORE FRAGILE ÉGALEMENT

La flore est aussi remarquable sur la commune. Des espèces rares de plantes en Isère ont été identifiées sur deux espaces de la commune : l'orcanette des teinturiers et la fléole des sables, espèces en danger d'extinction.



Orcanette des teinturiers



Fléole des sables



QUE VEUT DIRE ESPÈCE PROTÉGÉE ?

Le triton est une espèce protégée par la loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976. Cela signifie qu'il est interdit sur tout le territoire national et en tout temps de détruire ou d'enlever les œufs ou les nids, de détruire, de mutiler, de capturer ou d'enlever, de naturaliser et qu'ils soient vivants ou morts, de transporter, de colporter, d'utiliser et de commercialiser cette espèce.



Triton crêté mâle



Triton crêté femelle

ÉCOLE JOLIOT CURIE

début des travaux de désimperméabilisation



Le chantier de désimperméabilisation des cours des écoles Joliot-Curie a débuté le 17 juin et va se poursuivre tout l'été. La cour sera prête à la rentrée pour accueillir les élèves.

Le projet consiste à réduire fortement la surface enrobée de la cour par des espaces végétalisés ou favorisant l'infiltration des eaux pluviales. On passerait ainsi d'une surface en enrobé de 2312 m² à 1070 m².

La partie végétalisée représentera plus d'un tiers de la surface actuelle des cours.

L'espace récréatif réaménagé permettra d'améliorer le cadre de vie des élèves et équipes enseignantes (utiliser la cour comme outil pédagogique, possibilité de faire classe en extérieur...), la gestion des eaux de pluies en favorisant l'infiltration et leur réutilisation pour l'arrosage des jardins potagers via l'installation d'une cuve de récupération. Il contribuera à lutter contre les îlots de chaleur via la végétalisation de la cour et de sensibiliser les élèves et les équipes pédagogiques sur la biodiversité et ressource en eau (jardin de pluie, jardin potager, installation d'oyas et de nichoirs par les élèves par exemple). Il permettra également de rééquilibrer la répartition entre les différents types de jeux : jeux calmes, jeux d'imagination, jeux dynamiques et jeux d'expérimentation.

Sur ce projet, la ville peut espérer des subventions de l'agence de l'eau, du département et du fond vert à hauteur de 45%.

ÉCOLE JOLIOT CURIE

label développement durable



L'école Joliot Curie a obtenu en 2023 le label E3D (école en démarche de développement durable). Plusieurs actions cette année mettent ce label en lumière. La première concerne la participation pour la 1^{ère} année au Challenge mobi-

lité qui consistait à inciter les enfants à venir à l'école en transports doux. L'école a fini dans le top 10 sur 55 écoles participantes.

L'autre projet est le défi énergie, mené par une intervenante de l'AGEDEN (et financé par la communauté de communes) dont l'objectif est de sensibiliser les enfants à l'environnement, avec une action au-

tour des différentes sources d'énergie et des écocistes pour les préserver. Ce défi a permis aux deux classes de CM1 et CM2, aidées par les deux jeunes services civiques Lisa et Pauline, de monter des projets divers (artistiques, littéraires...) autour de ces thématiques environnementales.



photos école Joliot-Curie

UN MINI-BUS
POUR LE SERVICE
ENFANCE JEUNESSE

Mi-mars, la ville de Salaise s'est dotée d'un deuxième minibus d'occasion équipé de 9 places, pour un montant 24700 euros. Le véhicule est principalement affecté au transport des enfants du service enfance jeunesse et du multi-accueil.

Pour cet achat, la caisse d'allocations familiales participe à hauteur de 15 000 euros.

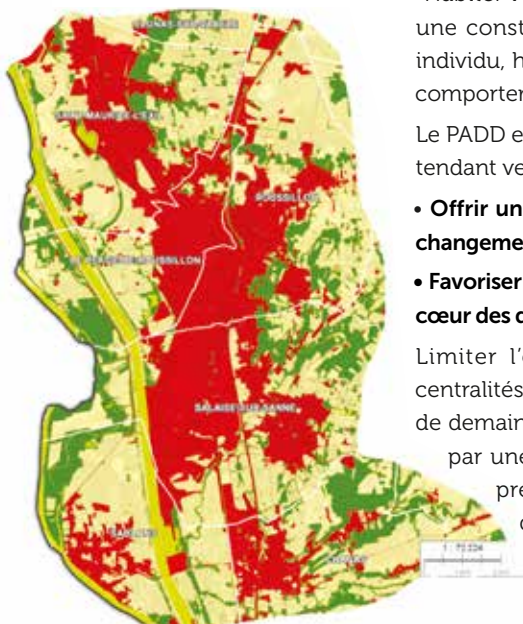


URBANISME

quels projets d'aménagements pour le futur de Salaise ?

ÉTALEMENT URBAIN, AGGLOMÉRATION DE DEMAIN

À plus large échelle, sur la carte ci-dessous, le rouge représente l'espace actuellement urbanisé. L'étalement urbain d'hier a dessiné les contours de l'agglomération de demain, semblable à la ville de Vienne, s'appuyant sur les communes de Saint-Maurice-l'Exil, Roussillon, Le Péage-de-Roussillon, Salaise-sur-Sanne, Sablons et Chanas.



Au conseil municipal du mois d'avril, les élus ont débattu sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document obligatoire préalable à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui imposera de nouvelles règles quant aux possibilités d'urbanisation sur la commune. Elaboré à partir d'un diagnostic, il présente les axes de développement du territoire intercommunal pour la période 2026-2040 :

- Habiter le sol de demain : mieux s'enraciner pour mieux fleurir.
- Habiter l'espace, c'est grandir avec, comme une construction mutuelle. A l'échelle d'un individu, habiter renvoie à une manière de se comporter en société.

Le PADD est construit autour de 2 grands axes tendant vers cette définition :

- Offrir un cadre agréable et résilient face au changement climatique
- Favoriser le développement d'un territoire au cœur des dynamiques régionales

Limiter l'étalement urbain, renforcer les centralités, réduire les îlots de chaleur, la ville de demain devra se développer en « interne », par une densification de l'habitat, afin de préserver les fonctions écologiques de nos sols et l'agriculture qui en dépend.

Dès lors, l'élaboration de ce PLUi s'inscrit dans un contexte particulier : celui de la loi climat et résilience de 2021. Cette loi fixe l'objectif de réduire à terme la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour atteindre en 2050, l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Cette loi donne l'objectif de consommer moitié moins ces dix prochaines années que sur la période 2010-2020.

Par les opérations de désimperméabilisation (Joliot Curie, Place Elsa Triolet), l'obligation d'avoir au moins 40% d'espaces verts sur sa parcelle en zone constructible, la limitation de l'étalement urbain avec les 4/4 (habitat, agricole, économique, naturel), notre PLU actuel s'inscrivait déjà sous bien des aspects dans la logique du futur document d'urbanisme.

POURQUOI LE ZAN (ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE) ?

L'artificialisation est jugée responsable de l'érosion de la biodiversité par la destruction des habitats naturels et des continuités et corridors écologiques. Elle est aussi la cause de la hausse du niveau de pollution dû aux déchets d'ordre divers, polluant eaux et sols ou encore la baisse de la qualité de l'air liée aux transports et aux industries. Elle est aussi responsable de la bétonisation qui accentue les îlots de chaleur urbains et les risques d'inondation.

ACCÈS AUX SOINS

rencontre de CardioParc avec les professionnels de santé

La soirée de rencontre et d'informations organisée par CardioParc avec les professionnels de santé locaux en mairie a été un moment

significatif, démontrant l'engagement des professionnels en faveur de la santé de le territoire.

Cet événement a permis

d'établir des échanges constructifs entre les acteurs de la santé, renforçant ainsi la collaboration au sein de la communauté médicale. Cette coopération accrue contribuera à améliorer l'accessibilité aux soins en cardiologie de qualité pour les habitants du territoire.

L'équipe CardioParc remercie Monsieur le Maire, son équipe et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour leur soutien indispensable dans l'établissement du 10^{ème} centre CardioParc sur la commune.



photo CardioParc

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

les projets se concrétisent



Après de nombreuses séances de travail où les débats et l'organisation ont été de mise, les projets des jeunes élus se mettent en place sur cette fin d'année scolaire.

Le nettoyage de printemps a été mis en place par la commission cadre de vie/environnement le samedi 7 avril, avec une soixantaine de participants. Sur les 2 parcours réalisés, les jeunes élus ont constaté avec plaisir, une baisse des déchets à ramasser. Ils ont pu réaliser le concours insolite et distribuer aux gagnants des porte-clés avec leur mascotte « Ecoloman ».



Sur la semaine du 13 au 17 mai, les enfants de la commission solidarité/citoyenneté ont réalisé une Collecte de jeux et jouets pour

les enfants hospitalisés, en partenariat avec les Blouses Roses de Vernioz. Celle-ci a eu lieu sur les 3 écoles primaires salaisiennes et le mercredi après-midi en mairie, en présence des bénévoles de l'association.



En juin, les jeunes élus de sport/loisirs/culture ont préparé deux projets à destination des enfants scolarisés à Salaise : les mini-JO pour les élèves de primaire avec l'aide de l'OMS et la boum de fin d'année qui s'adressera aux CM1/CM2 des 3 écoles salaisiennes. L'occasion pour les enfants des 3 écoles de se réunir sur des projets festifs !

Le CME se réunira en séance de bilan le mercredi 26 juin pour faire le point sur cette 1^{ère} année de mandat et préparer la suivante.

COMMÉMORATION

les jeunes sapeurs pompiers présents pour la cérémonie

Lors de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, les jeunes sapeurs pompiers du territoire ont fait l'honneur de leur présence pour le défilé. Vingt-huit jeunes accompagnés d'une dizaine de pompiers ont participé au devoir de mémoire aux côtés des élus, des représentants des associations d'anciens combattants, des

membres du conseil municipal d'enfants et de la population venue nombreuse.



APPEL AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez emménagé récemment à Salaise sur Sanne ? Vous avez commencé à découvrir la commune et votre quartier ? Vous souhaitez être mieux informé(e) sur la ville, ses équipements, les services publics et les associations locales ?

Chaque année, au mois de septembre, les élus accueillent les nouveaux habitants lors d'un moment convivial au Prieuré de Salaise sur Sanne.

N'hésitez pas à remplir le formulaire :

- sur le site internet de la ville mairie-salaise-sur-sanne.com > Je suis / Nouvel arrivant
- directement à l'accueil de la mairie.



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

vivre en harmonie avec la nature

Les vacances de printemps placées sous le signe du développement durable ont donné lieu au secteur jeunesse à 2 nuitées nature avec les ados équipés du minimum d'outillage pour les initier au concept de « survie douce » et vivre avec la nature, malgré les faibles températures du mois d'avril.

Au programme de la vie sur le camp : découverte de plantes sauvages, comestibles et toxiques, permis couteau pour responsabiliser et sensibiliser aux bons usages en sécurité, utilisation de la pierre à feu pour apprendre à allumer un feu pour se chauffer ou se nourrir. Mais aussi : éco-construction par les jeunes de toilettes sèches avec des palettes, d'un lave main avec une corde, une pédale et un seau et d'un foyer de cuisson pour manger une bonne raclette.

Les jeunes ont été rejoints pour une journée et nuit par les CM2, une passerelle avant l'été pour les enfants qui rejoindront le secteur jeunesse prochainement.



photos SMEJ Salaise sur Sanne

A coup sûr, ce camp restera particulier, encadré par les animateurs dont un formé au « bushcraft » (littéralement « art du buisson ») qui consiste à pratiquer la vie rustique dans la nature et principalement en forêt.



CENTRE BOURG, UN ESPACE RÉAMÉNAGÉ POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

La place du centre bourg vient d'être ouverte après plusieurs mois de travaux et pour laisser le temps à la pelouse de pousser. Elle a été désimperméabilisée et végétalisée pour lutter contre les îlots de chaleur.

Cet espace est appelé à devenir un lieu de vie et de rencontre entre Salaisiens, dans le respect de chacun et des riverains. Il a été conçu pour les habitants et ainsi renforcer le bien vivre ensemble à Salaise. N'hésitez pas à venir profiter de ce nouveau cadre et des commerces du village.

écocotte ou comment cuisiner écoresponsable

Toujours dans l'esprit de mieux consommer l'énergie, les ados du secteur jeunesse ont réalisé une écocotte (ou marmite norvégienne). A partir de tissu de récupération, de laine de mouton, cette cocotte permet de cuire les aliments avec peu d'énergie. Le principe : isoler le plat dans le faitout, garder ainsi la chaleur et prolonger la cuisson des aliments lentement pendant plusieurs heures. Les jeunes ont cadré la laine, assemblé et cousu le tissu et ont ensuite cuisiné ensemble.



LUDOTHÈQUE

les rendez-vous de l'été



Cet été, la ludothèque sera ouverte du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet et du lundi 26 au vendredi 30 août.

Durant cette période, des temps dédiés à tous seront proposés : centre de loisirs, crèche, familles, assistantes maternelles....

Alors, n'hésitez pas à pousser la porte pour vous renseigner....

La ludothèque propose du jeu sur place, du prêt, des animations, du conseil, c'est un lieu ressource pour les parents et professionnels.

Elle propose du jeu libre, chacun s'approprié l'espace à son rythme, selon ses envies, ses compétences.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

réactualisation des tarifs
à la rentrée

LA VILLE A DÉCIDÉ D'AUGMENTER LES TARIFS DE LA TOTALITÉ DES ACCUEILS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE.

Depuis 201, la ville avait fait le choix de ne pas appliquer d'augmentation afin de mener une politique active en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Aujourd'hui, cette revalorisation est nécessaire compte tenu de l'augmentation des coûts de fonctionnement du service.

Au 1^{er} septembre 2024, les adhésions annuelles à la ludothèque, les forfaits annuels des accueils périscolaires 3/12 ans et adolescents ainsi que la tarification de la restauration scolaire seront donc revus à la hausse (repas entre 3€ et 4,50€ en fonction du quotient familial).

A noter que le forfait périscolaire 6/12 ans sera maintenant défini en fonction du quotient familial des familles : c'est une obligation imposée par la Caisse d'Allocation Fami-

Des animatrices sont là pour vous guider, vous conseiller dans vos choix de jeux.

Des animations dans les murs et en extérieur :

Jeudi 11 juillet

JEUX ET LECTURES avec la médiathèque

de 15h à 16h30 - Place Elsa Triolet

SOIRÉE JEUX à la ludothèque

entre 18h et 22h, pour les ados, adultes et familles avec enfants de + 6 ans.

Jeudi 18 juillet

ANIMATION JEUX à 18h30 avant la projection du cinéma plein air à l'espace Joliot Curie.

Lundi 22 juillet

LA LUDO SE DÉPLACE AU PARC de Salaise, en après-midi, ouvert à tous

Jeudi 25 juillet

MURDER PARTY à la ludothèque rdv à 19h, sur inscription à partir de 8 ans.

Jeudi 29 août

LA LUDO SE DÉPLACE AU PARC de Salaise, en après-midi, ouvert à tous

et LECTURES avec la médiathèque de 15h à 16h30

liale, qui subventionne en partie la ville pour le maintien de ses accueils.

Ce forfait sera maintenant facturé dès la première présence des enfants et non plus en fin d'année scolaire.

Pour l'année scolaire 2024/2025, la première facturation se fera exceptionnellement en janvier 2025 afin de ne pas trop surcharger le budget des familles pour la prochaine rentrée scolaire.

La ville fait aussi le choix de n'augmenter les accueils centre de loisirs vacances et mercredis qu'à partir de janvier 2025.

Toutes les nouvelles grilles de tarifs ainsi que les nouveaux règlements des accueils seront disponibles avant l'été sur le portail familles de la ville.

Le secrétariat enfance jeunesse reste à votre disposition au 04 74 29 00 80.

TARIFS ANNUELS
DE LA LUDOTHÈQUE
à partir du 1^{er} septembre

SALAISIEUX

Jeu sur place : 10 euros

Jeu et prêt : 30 euros

EXTÉRIEURS
(NON SALAISIEUX)

Jeu sur place : 20 euros

Jeu et prêt : 40 euros

UN ÉTÉ SANS MOUSTIQUE ?

Le moustique tigre prolifère chaque année et l'hiver doux n'a pas suffi à l'éliminer. Chacun peut agir pour éviter sa prolifération.

Le moustique adore les eaux stagnantes, car c'est là qu'il vient pondre ses œufs. Aussi est-il important :

- d'éliminer tous les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, encombrants, réceptacles divers, ...)
- de vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes, ...)
- de vérifier les gouttières afin qu'il n'y ait pas de feuille et que l'eau s'écoule bien ;
- de couvrir les réservoirs d'eau, bidons, citernes, bassins, ou mettre une moustiquaire dessus.

MOBILITÉS

quels aménagements définitifs ?

APRÈS UNE ANNÉE D'EXPÉRIMENTATION ET LE SOUHAIT DES ÉLUS SALAISIEIS DE TRAVAILLER EN CONCERTATION AVEC LES HABITANTS, LE TEMPS EST VENU DE FAIRE LE BILAN ET D'APPORTER LES AMÉNAGEMENTS DÉFINITIFS POUR UNE MEILLEURE MOBILITÉ À SALAISE.

Si les aménagements provisoires ont répondu aux objectifs souhaités de limiter le trafic de transit au sein du village et de sécuriser des modes doux aux abords du collège et des écoles, l'avis des Salaisiens a été pris en compte pour revoir certains aménagements.

Le bilan de la concertation, les solutions retenues avec leurs coûts et les études en cours ou à lancer ont été présentés au conseil municipal du 23 mai.

Le questionnaire sur les mobilités a reçu un accueil plutôt favorable puisque 375 questionnaires dont 330 valides ont été reçus (soit en version électronique soit en version papier). Cela représente un retour d'environ 17% des foyers, ce qui constitue un taux de réponses satisfaisant.

Tout d'abord, concernant la descente de la rue Édouard Aubert et la mise en impasse de la rue Clos Decœur les résultats sont partagés. En revanche, une grande majorité des habitants ayant répondu est favorable à l'aménagement d'un carrefour avec feux tricolore intelligent au carrefour dit de la croix du Rhin (route d'Agnin) et du passage en zone 30 de la rue Auguste Delaune.



Au vu des retours, il est également proposé de suivre l'avis des Salaisiens pour modifier le sens de circulation de la rue Danielle Casanova. Aménagée provisoirement le temps de l'expérimentation dans le sens de la montée, la rue sera remise dans le sens de la descente à partir de début juillet. Une réflexion sera menée pour aménager la rue des Fontanes afin de réduire la vitesse des automobilistes (chicane, chaussidou...).

Les réponses au questionnaire concernant la descente pour les vélos à contre sens pour le haut de la rue Avit Nicolas sont partagés. La sécurisation du croisement des rues Avit Nicolas et Danielle Casanova sera aussi à l'étude.

Les travaux d'aménagements définitifs débuteront cet été.

LES AMÉNAGEMENTS DÉCIDÉS :

- Maintien du sens unique sur la rue Edouard Aubert.
- Maintien de la rue Clos Decœur en impasse.
- Instauration d'une zone 30 sur la rue Auguste Delaune.
- Réflexion sur le double sens de la rue Delaune pour les vélos.
- Implantation de feux tricolores sur la route d'Agnin au niveau de la Croix du Rhin
- Modification du sens de circulation et limitation de la vitesse à 30 km/h sur la rue Danielle Casanova.
- Descente interdite pour les vélos sur le haut de la rue Avit Nicolas.
- Lancement d'une étude par la communauté de communes pour sécuriser l'intersection entre les rues Casanova, Avit Nicolas et Picasso.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EBER

des aides pour les récupérateurs d'eau de pluie



La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône propose une aide pour financer l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Pour être éligible à l'aide, l'équipement doit être :

- un contenant neuf, d'une capacité supérieure à 200L, achetés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 inclus ;
- destiné à un usage extérieur exclusivement (arrosage jardin...);
- hermétique afin d'empêcher la prolifération des moustiques ;
- acheté dans un commerce du territoire (les commandes internet ne sont pas acceptées).

LE MONTANT DE L'AIDE :

Si le dossier est éligible, EBER finance à hauteur de 50 % du montant de l'achat en € TTC, plafonné à 100 €.

Cette offre n'est octroyée qu'une seule fois par foyer. Les frais de livraison, accessoires ou d'installation ne sont pas éligibles.

Pour tout renseignement complémentaire : <https://www.entre-bievretrhone.fr/services-et-demarches/eaux-deber/aide-recupereur-deau-de-pluie>

Dossier

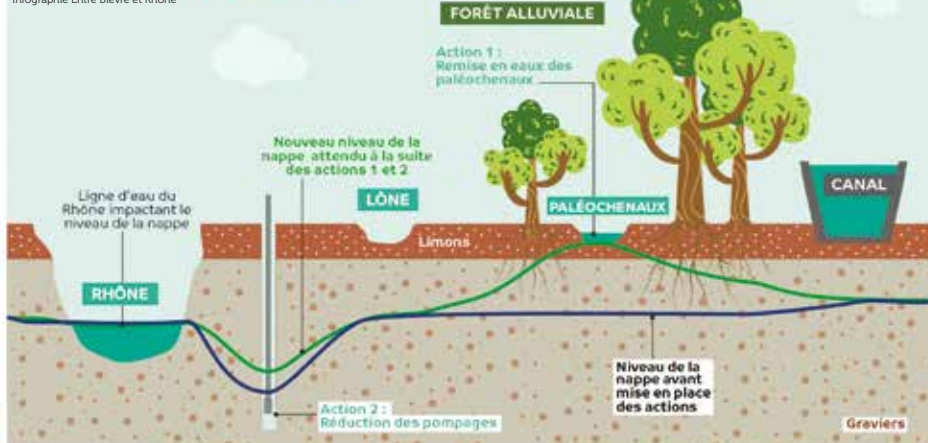
La gestion de l'eau

GESTION INTERCOMMUNALE DE L'EAU

au secours de la nappe phréatique

Situation après PTGE

Infographie Entre Bièvre et Rhône



Le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) de la nappe alluviale du Rhône au niveau de l'île de la Platière est une démarche co-portée par la Communauté de Communes.

Son objectif est de garantir de l'eau en quantité suffisante pour les milieux alluviaux et les milieux aquatiques tout en maintenant l'alimentation en eau potable et les usages industriels et agricoles dans une démarche concertée avec les usagers de l'eau du territoire.

La pérennité de la forêt alluviale dépend du niveau de la nappe, l'objectif du PTGE est ainsi de maintenir la nappe à un niveau au moins égal à l'interface « toit des galets » sur la plus grande surface possible de la zone Natura 2000.

Plusieurs actions ont été retenues :

- La remise en eau de quatre paléochenaux (fossés) via deux prises d'eau sur le canal de dérivation du Rhône afin de réalimenter la nappe par infiltration.
- La réduction globale des prélèvements d'OSIRIS de 130 000 m³/j à 85 000 m³/j
- La substitution partielle des prélèvements du syndicat d'irrigation de Salaise-sur-Sanne. 9 000 m³/j par un prélèvement dans le canal du Rhône.
- L'étude d'optimisation de la ressource en eau pour INSPIRA : Réutilisation des eaux, optimisation des process industriels, etc.

L'enjeu est de réduire les besoins actuels afin de pérenniser le développement des besoins futurs.

QUELQUES BONS GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU AU QUOTIDIEN

Quelques bons gestes permettent d'économiser l'eau et d'alléger la facture.

Par exemple, prendre une douche au lieu d'un bain permet d'économiser jusqu'à 140 litres en moyenne par jour et par personne.

De même, veillez à réparer les fuites et les robinets qui gouttent, utilisez des pommes de douche économiques et des mousseurs dans les robinets. Évitez de laisser couler l'eau inutilement quand vous brossez les dents ou quand vous lavez les mains.

Pour les plantes, utilisez de l'eau de pluie ou l'eau que vous avez utilisé pour laver vos légumes.

Toutes ces petites astuces de bon sens vont permettre de préserver l'environnement et d'alléger la facture.

AGRICULTURE ET IRRIGATION

préserver la ressource en eau

L'ASA (Association Syndicale Autorisée) de Salaise sur Sanne gère les réseaux d'irrigation collectifs alimentés par des prélèvements et assure la distribution de l'eau pour les agriculteurs des communes adhérentes (Salaise, Chanas, Agnin). Elle a été créée en 1972 et se trouve sur la zone industrielle. Il y a également une ASA à Sablons et une autre au Péage de Roussillon.

Actuellement, des captages ont lieu dans la nappe d'accompagnement du Rhône. Chaque année, une demande est effectuée à la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour définir le volume accordé pour l'irrigation des exploitations.

L'eau étant un enjeu important pour les

agriculteurs, la ressource est à préserver. Ils sont très sensibles à sa bonne gestion. Aussi, tout est fait pour optimiser son utilisation.

En effet, la consommation étant importante, différents moyens d'arrosages peuvent être combinés. Le goutte à goutte ciblé mais pas toujours suffisant et l'aspersion la nuit qui permet à la fois de rafraîchir les arbres en mouillant le feuillage et de favoriser la biodiversité en arrosant les parties enherbées entre chaque rangée d'arbres.

Avec le PTGE, l'eau sera prélevée dans le canal. Une partie des forage seulement restera en fonctionnement.



BIODIVERSITÉ

préservation des zones humides

A Salaise, plusieurs zones humides sont recensées et recèlent des trésors en matière de biodiversité (voir article p7) où cohabitent trois espèces de tritons protégées. Sites remarquables reconnus par leur qualité, ces espaces sont menacés notamment par

le réchauffement climatique et donc la sécheresse.

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Département de l'Isère a passé une convention avec la commune considérant les zones humides du Lac Jacob et du Petit lac comme

ENS (Espace Naturel Sensible) local. Celle-ci permet de bénéficier de la part du Département d'un accompagnement technique dans la gestion des sites en raison de leur vulnérabilité et de leur biodiversité.

Des inventaires des

espèces ont été effectués et des préconisations en matière de protection ou d'aménagement sont proposées pour sauvegarder ces zones.



Selon le code de l'environnement, les zones humides sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ou dont la végétation, quand elle existe, est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

réduire la vulnérabilité

Réduire la vulnérabilité du risque pour le centre bourg est une préoccupation des élus. En lien avec le Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval (SIRRA), des travaux et études sont réalisés pour sécuriser la rivière.

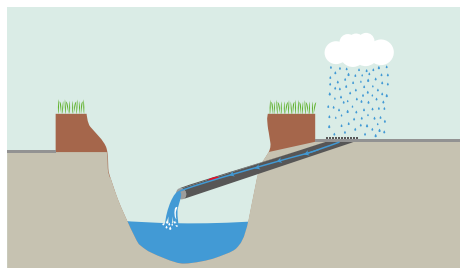
Le piège à embâcles en amont du village, sorte d'immense peigne constitué de piliers réalisé fin 2022 a montré son efficacité à plusieurs reprises en retenant troncs et branchages et, comme au printemps dernier, lors des fortes pluies du mois d'avril. Bloquer les embâcles en amont évite aux branches de retenir l'eau au niveau des ponts et ainsi les effets le débordement de la Sanne.

D'autres travaux également avec le SIRRA et le service des eaux de la communauté de communes ont été menés en 2023 sur des canalisations qui traversent des digues de la Sanne avec la mise en place de dispositifs anti-retours, afin d'éviter que l'eau ne remonte les canalisations lors des crues et inonde d'autres secteurs de la commune.



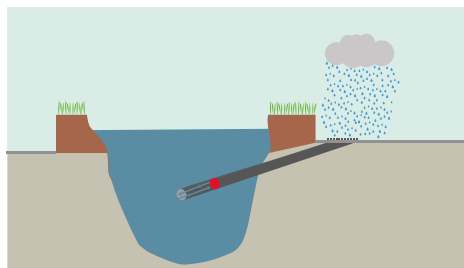
Actuellement, le SIRRA mène une étude sur la Sanne au niveau du chemin des Vaures pour l'implantation d'aménagements de protection contre les inondations.

LORS D'UN ÉPISODE DE PLUIES MODÉRÉES



Sur les surfaces perméables comme les chaussées, l'eau s'écoule par le réseau d'eaux pluviales. Elle passe par les grilles pluviales et les canalisations pour finir à la Sanne.

LORS D'UN ÉPISODE DE PLUIES INTENSES



L'eau ne peut plus s'écouler par le réseau d'eaux pluviales car la Sanne est déjà saturée. Pour éviter que l'eau ne remonte par le réseau d'eaux pluviales et inonde l'arrière de la digue, un dispositif spécifique a été mis en place.



Réception des travaux de canalisation

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

au programme de la 30^e fête de l'été



La ville de Salaise-sur-Sanne, via la commission vie associative et les services municipaux, organise la 30^{ème} édition de la fête de l'été vendredi 28 juin à l'Espace Joliot Curie en partenariat avec Travail et Culture.



Environ 30 associations salaisiennes sont parties prenantes pour animer les différents stands. La fête de l'été est avant tout une manifestation familiale qui marque la fin de l'année scolaire. C'est aussi un rendez-vous annuel convivial qui rassemble les associations et de nombreux habitants dans une ambiance populaire.

ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS :

De 18h à 21h30 : jeux gratuits de la ludothèque, toboggans, babyfoot géant, tours en poney et bien d'autres attractions ludiques à découvrir.

Les peintres nomades de la compagnie

Nomadenko reprennent leurs couleurs et vont déambuler pour offrir aux enfants des maquillages sublimes.

Les Recycleuses également de la compagnie Nomadenko partiront à la rencontre du public pour des recettes autour du recyclage artistique et des créations uniques.



SUR LA SCÈNE À 20H30 :

Alkabaya, quatre musiciens stéphanois qui mélangent chansons, musique pop et électro. Une énergie hautement communicative qui émane d'un collectif déjà bien rodé.

DE 22H À MINUIT :

Les festivités vont se prolonger par un bal en plein air avec Animation Bomba.



Infos pratiques :

Entrée gratuite, stands de restauration, buvette. Dès 19h30, paëlla à manger sur place ou à emporter. Vente des tickets repas (12 €) auprès des associations et le soir de la fête.

Renseignements en mairie, tél. 04.74.29.00.80.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les visites assurées par l'association de l'Édit

Les journées européennes du patrimoine se tiendront les 21 et 22 septembre au Prieuré. Le site sera ouvert de 14h à 18h samedi et dimanche.

Deux visites guidées seront assurées par l'association de l'Édit de Roussillon à 14h et 16h samedi et dimanche.



L'ÉTÉ AU PRIEURÉ

**21 au 23 juin
L'art et la matière**

Sept artistes locaux exposent : Chantal Belliard, Bénédicte Clavagnier, Noëlle Desgeorges, Martine Durand Cotel, Sophie Munoz, Sandrine Tondeux et Gilbert Rubod.

**29 et 30 juin
Exposition- peintures
Laurie Africa**

6 au 14 juillet
Exposition et spectacle
Le Bruit des Racines
artistes plasticiennes Éva Mifsud et Fontencomble (Laurence Font)
Spectacle : 10 €

20 au 28 juillet
Exposition
Poussières d'humanité
Peintures et sculptures de Jean-Jacques Wambst

31 août au 8 septembre
Exposition **Lumières**
tableaux en relief avec du verre et huile sur toile de Jacqueline et Philippe Brun-Ney

15 septembre
Chorale **De Cœurs en Chœur**
Tarif : 10€

21 et 22 septembre
Journées du patrimoine
En partenariat avec la commission culturelle municipale et l'association de l'Édit de Roussillon

24 au 29 septembre
Exposition
Au-delà des transparences
Peintures de Céline Calla

1^{er} octobre - 18h30
SUR LES CHEMINS D'EBER avec le Tram des Balkans
Concert gratuit proposé par les 5 centres sociaux du territoire. Concert pour les écoles l'après-midi et concert ouvert à tous à 18h30

MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET

(re)lisez vos classiques !

PROFITEZ DE L'ÉTÉ POUR VOUS (RE)PLONGER DANS LES CLASSIQUES DE LA LITTÉRATURE.

L'ILIAD ET L'ODYSSÉE d'Homère : grande épopée de la littérature grecque antique.

NOTRE-DAME DE PARIS de Victor Hugo : roman médiéval de Victor Hugo où la cathédrale Notre-Dame de Paris devient un personnage à part entière.

DU CÔTÉ DE CHEZ SWANN de Marcel Proust : ce tome 1 de La recherche du temps perdu constitue une bonne introduction à l'univers de Proust.

LES LIAISONS DANGEREUSES de Choderlos de Laclos : roman épistolaire dont les personnages de libertins manipulateurs manœuvrent au sein de la bonne société française. Il a connu de nombreuses adaptations cinématographiques.

LA FORTUNE DES ROUGON d'Emile Zola : premier tome de la série des Rougon-Macquart, ce roman mêle le roman historique et le roman de mœurs.

ANNA KARÉNINE de Léon Tolstoï : roman du couple, de la passion amoureuse et de la tentation, Anna Karénine est LA grande fresque romanesque russe.

RAISON ET SENTIMENTS de Jane Austen : également l'objet de splendides adaptations à l'écran, Raison et sentiments est l'un des romans les plus connus de Jane Austen. Entre la passionnée Marianne et la sage Elinor, qui fera un mariage d'amour et qui fera un mariage de raison ?

LES HAUTS DE HURLEVENT d'Emily Brontë : seul roman publié par Emily Brontë, Les hauts



photo : médiathèque de Salaise

de Hurlevent est le roman de l'amour sauvage et passionné entre Catherine et Heathcliff, mais aussi un roman de vengeance par-delà les générations.

Les romans des littératures de l'imaginaire ne sont pas en reste :

1984 de George Orwell, **LE MEILLEUR DES MONDES d'Aldous Huxley**, **L'ÉTRANGE CAS DU DOCTEUR JEKYLL ET DE M. HYDE de Robert Louis Stevenson**, **FRANKESTEIN OU LE PROMÉTÉE MODERNE de Mary Shelley** ou encore **LA GUERRE DES MONDES de H.G. Wells** ou la trilogie du **SEIGNEUR DES ANNEAUX de Tolkien** sont autant d'œuvres explorant les frontières du réel qui sont devenus des classiques de la littérature.

L'ÉTÉ 2024 AVEC LA MÉDIATHÈQUE

Table ronde à destination des parents

Mardi 2 juillet à partir de 17h30

ÉCHANGE AUTOUR DES PRATIQUES NUMÉRIQUES DES JEUNES (jeux vidéos, réseaux sociaux, téléphone portable)

DÉCOUVERTE DE L'ESPACE NUMÉRIQUE

La médiathèque hors les murs :

LES LECTURES À JOLIOT CURIE : les mardis 25 juin et 2 juillet à 16h30

LES LECTURES AU PARC MUNICIPAL : les mercredis 10, 17, 24 et 31 juillet à 11h00

LES LECTURES SUR LA PLACE ELSA TRIOLET : les samedis 6, 13, 20 et 27 juillet à 16h30

Jeux et lectures avec la ludothèque

Jeudi 11 juillet de 15h à 16h30
Place Elsa Triolet

Jeudi 29 août de 15h à 16h30
Parc municipal

Fermeture estivale :

La médiathèque sera fermée du mardi 6 août au samedi 24 août 2024 inclus.

MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET

le grand désherbage

La braderie de la médiathèque aura lieu du 18 au 29 juin aux horaires d'ouverture habituels



de la médiathèque, mais se tiendra exceptionnellement dans l'ex maison des enfants. Cette braderie a pour objet de déstocker les livres, BD, CD et autres documents de ses collections. Cette opération, appelée désherbage, permet également le renouvellement des collections et donne une nouvelle vie à tous ces objets. La braderie permet aux lecteurs d'acquiescer à petit prix, des ouvrages encore en bon état.

Venez faire des affaires !

Du mardi 18 juin à 16h
au samedi 29 juin 2024
Aux horaires d'ouverture de la médiathèque
Lieu : ex. maison des enfants

SALAISE BLUES FESTIVAL

une édition exceptionnelle



Le jeune duo Mazingo

La programmation proposée par Travail et Culture pour le Salaise Blues Festival 2024 a tenu ses promesses et bien plus encore... Avec trois soirées exceptionnelles et un public venu nombreux applaudir les artistes, cette nouvelle édition prouve s'il en est que le blues est bien ancré dans la culture salaisienne.

Le ton était donné dès le jeudi pour un premier acte inédit puisque le festival accueillait la finale du Challenge blues français avec 6 groupes en compétition. C'est « Ady One Woman Band » artiste du festival Off

2023 qui représentera la France dans la catégorie solo-duo à Memphis en 2025. Elle sera accompagnée du groupe Mazingo (de la sélection du festival 2024) qui portera lui aussi les couleurs de la France dans leur catégorie et c'est le groupe « Back Scratchers » qui se rendra à Split en Croatie pour l'European Challenge Blues 2025.

La soirée du vendredi, à guichet fermé et celle du samedi n'ont pas dérogé à la tradition du blues à Salaise entre découverte et tremplin pour jeunes groupes comme Mazingo ou The Cinelli Brothers aux côtés

d'artistes confirmés et reconnus comme Ganafoul, Ana Popovic et Jon Cleary.

UN « OFF » TOUT AUSSI PERCUTANT

Le Salaise Blues festival, ce n'est pas seulement des concerts avec les grands talents de demain et des artistes internationaux juste le temps d'un week-end. C'est tout un programme d'animations et de concerts gratuits pour tous les âges.

Les 5 soirées « Blues and bar » ont distillé le blues en divers lieux du territoire. Parmi elles, cette année, une soirée avec le conservatoire de musique 6/4 et White Feet - Nasser Ben Dadoo qui faisait suite à une masterclass avec les artistes.

La médiathèque a accueilli les deux niveaux de stages voix et guitare encadrés par les frères Védèche. Les stagiaires ont eu le plaisir d'échanger avec Mazingo lors d'une rencontre organisée.

La médiathèque a organisé aussi les animations pour scolaires avec Cicso Herzft autour du spectacle jeune public « Champs blues tout » présenté le mercredi au Foyer Laurent Bouvier avec l'orchestre à l'école en 1^{ère} partie.



Ana Popovic



ouverture du festival à la médiathèque



orchestre à l'école



animation avec les scolaires et Cisco Herzft



rencontre avec Mazingo

LES SÉANCES DE CINÉMA DE PLEIN AIR DANS L'AGGLOMÉRATION

Les lieux de projection pouvant varier, il est préférable de se renseigner auprès des communes pour connaître les différents sites de projection et de repli.

JUILLET

2 juil. - St Clair du Rhône -

Maison De Retraite 2

5 juil.- Le Péage de Roussillon - **Migration**

6 juil.- Les Roches de Condrieu - **Cocorico**

9 juil.- Roussillon- **Ducobu**

10 juil.- St Maurice l'Exil - **N'avoue Jamais**

18 juil. Salaise sur Sanne - **Le Dernier Jaguar**

AOÛT

2 août - Chanas- **Cocorico**

6 août - St Maurice l'Exil- **Le Dernier Jaguar**

8 août - Roussillon - **N'avoue Jamais**

19 août - Le Péage de Roussillon - **Blue Et Cie**

20 août- Salaise sur Sanne - **Kung Fu Panda 4**

27 août - Sablons - **Wonka**

30 août - Ville sous Anjou - **Chasse Gardée**

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DES ANIMATIONS SUR L'AGENDA DU SITE DE LA VILLE ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

CULTURE

Journée «Musiques en Sanne»

Début juin, la commission culturelle a organisé la 4^{ème} édition de « Musiques en Sanne » au prieuré. Durant tout l'après-midi se sont succédé cinq groupes de musiciens.



Des reprises blues rock avec Road Cactus, du jazz manouche avec Diabolo swing, de la musique du monde et des Balkans avec les 3 voix de Nana Sila, un petit grain de folie avec les Pourkoapas et leurs instruments faits de matériaux de récupération et pour conclure la journée le bal folk animé par Folkeux de Pie quintette de musiciens, issus de l'Orchestre National de Lyon.



Le temps maussade n'a pas découragé le public qui est venu nombreux et enthousiaste passer ce bel après-midi musical.

La veille, en préambule, la batucada d'Annouay «Totem», percussions brésiliennes et afro-cubaines, a déambulé dans les rues des Cités. Au fil des ans, cette animation gratuite rassemble de plus en plus de monde autour de la découverte de styles musicaux variés et de qualité.

La veille, en préambule, la batucada d'Annouay «Totem», percussions brésiliennes et afro-cubaines, a déambulé dans les rues des Cités. Au fil des ans, cette animation gratuite rassemble de plus en plus de monde autour de la découverte de styles musicaux variés et de qualité.



CINÉMA D'ÉTÉ

On se fait une toile cet été ?

Deux films familiaux sont programmés cet été dans le cadre des cinémas de plein air. En juillet, la séance est précédée d'une animation jeu par la ludothèque à 18h30.

amie jaguar. Quand elle apprend que Hope est en danger de mort, Autumn décide de retourner dans la jungle pour la sauver !

Séances de cinéma gratuites
Gymnase Joliot-Curie (repli au Foyer Laurent Bouvier en cas de pluie)

**Jeudi 18 juillet
à la tombée de la nuit
LE DERNIER JAGUAR**

Autumn grandit dans la forêt amazonienne aux côtés de Hope, un adorable bébé jaguar femelle qu'elle a recueilli. Mais l'année de ses six ans, un drame familial contraint Autumn et son père à retourner vivre à New York. Huit années passent et Autumn, devenue adolescente, n'a jamais oublié son

**Mardi 20 août
à la tombée de la nuit
KUNG FU PANDA 4**

Après trois aventures dans lesquelles le guerrier dragon Po a combattu les maîtres du mal les plus redoutables grâce à un courage et des compétences en arts martiaux inégalés, le destin va de nouveau frapper à sa porte pour ... l'inviter à enfin se reposer. Plus précisément, pour être nommé chef spirituel de la vallée de la Paix.



TRAVAIL ET CULTURE

lancement de saison 24-25

Chaque saison, Travail et Culture propose une soirée festive pour venir découvrir la saison à venir. Et quoi de mieux qu'un spectacle festif et collectif pour faire l'expérience de la joie ?

Cinq comédiens-danseurs et leurs complices invitent les spectateurs petits et grands à faire une expérience joyeuse fabriquée ensemble, construite autour d'histoires simples et d'instantanés attrapés au vol, aussi bien dans la littérature que dans la vraie vie.

Il n'y a pas de raison, rien ni personne n'est célébré ; c'est un moment qui honore la fête pour ce qu'elle est, un moment théâtral et poétique. Pour que la fête réussisse, chacun met la main à la pâte pendant les préparatifs, puis la scène est à nous tous, publics et artistes. Il n'y aura pas de faux pas, juste des mouvements à faire circuler entre nous...

Lancement de saison 24-25

Avec Le bal par la compagnie Ariadne

Samedi 21 septembre – à partir de 18h

Foyer Laurent Bouvier – Salaise sur Sanne

Gratuit, ouvert à tous.



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Fills Monkey : ça percute !

Les Fills Monkey, c'est un langage universel, celui du son, celui du rythme, celui de la musique et de ses pulsations irrésistibles. Leurs coups de baguettes sont magiques et leurs battements parviennent droit au cœur !

Les Fills Monkey mixent énergie, humour, facéties et poésie, pour nous transporter, petits et grands, dans un monde

suspendu entre ciel et terre, entre passé acoustique et futur numérique. Prenez place, respirez... on y est ! We will drum you.

FILLS MONKEY

«WE WILL DRUM YOU»

Samedi 12 octobre à 20h30

Foyer Laurent Bouvier

Spectacle de fin d'année

proposé par la commission culturelle et tec



TRAVAIL ET CULTURE

festival jeune public

Comme chaque année, notre petit bonhomme jeune public reprend la route le temps d'une semaine, lors des vacances de la Toussaint.

Une nouvelle fois, de nom-

breuses propositions, à destination de toute la famille, vous attendent.

Danse, théâtre, musique, contes... il y en aura pour tous les goûts !



LECTURES AUX PARCS
POUR LES ENFANTS
AVEC LA MÉDIATHÈQUE
voir dates page 17

Judi 18 juillet

à partir de 18h30

ANIMATION LUDOTHÈQUE

+ CINÉMA DE PLEIN AIR :

LE DERNIER JAGUAR

Repas tiré du sac

Séance de cinéma

à la tombée de la nuit

Extérieur gymnase Joliot Curie

(repli au Foyer L. Bouvier)

Dimanche 14 juillet à 11h15

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

DU 14 JUILLET

RDV à 11h15 sur le parvis de la mairie pour un départ du défilé à 11h30 précises.

À Péage de Roussillon, feu d'artifice sonorisé sur le thème des Jeux Olympiques tiré de la place de la République à 22h30. Bal animé par l'orchestre ARA. Stands forains sur la place.

Judi 11 juillet - 18h à 22h

SOIRÉE JEUX

Ludothèque Espace Jeu

Pôle enfance

Ados, adultes et familles avec enfants de + 6 ans

Lundi 22 juillet

LA LUDO SE DÉPLACE AU PARC

de Salaise, en après-midi, ouvert à tous

Judi 25 juillet à 19h

MURDER PARTY

Ludothèque Espace Jeu

Sur inscription, à partir de 8 ans.

Mardi 20 août

à la tombée de la nuit

CINÉMA DE PLEIN AIR

KUNG FU PANDA 4

Extérieur gymnase Joliot Curie

(repli au Foyer L. Bouvier)

Judi 29 août

LA LUDO SE DÉPLACE AU PARC

de Salaise, en après-midi, ouvert à tous

Dimanche 15 septembre

FÊTE DU SPORT

Espace Joseph Plat

RETROUVEZ LE PROGRAMME
COMPLÉT DES ANIMATIONS
SUR L'AGENDA DU SITE
DE LA VILLE ET SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX

RAPPEL : COLONIE D'ÉTÉ DE L'UCOL

Séjour Cirque

(6-13 ans) du 14 au 20 juillet ou séjour multi-activités

Séjour multi-activités

(6-13 ans) du 11 au 17 août ou séjour anglais (pour les 10-12 ans)

Séjour anglais pour ados

(13-15 ans) du 18 au 24 août

Renseignements
06 81 50 00 64 ou
06 63 03 41 58



VIDE SELLERIE

Les puces des loulous
Dimanche 1^{er} septembre
Foyer Laurent Bouvier
Vide-grenier spécialisé exclusivement pour les animaux

REBOND LIRE DU ROUSSILLONNAIS

s'investir dans la démarche FALC

Lorsqu'on a des difficultés avec la lecture, il est impossible de faire des démarches administratives de manière autonome : les documents ou les sites à utiliser sont trop complexes. C'est pourquoi l'Association Rebond Lire a décidé d'accompagner sur le territoire la mise en place de l'approche FALC (Facile à Lire et à comprendre). Cette méthode – mise au point dans le cadre d'un projet européen – propose des règles de présentation et de formulation très précises visant à supprimer tout ce qui pourrait faire obstacle à la compréhension, afin que même des « faibles lecteurs » puissent accomplir un maximum de démarches en toute autonomie. Pour sensibiliser les services sociaux de mairies mais aussi leurs autres partenaires professionnels, Rebond lire a proposé plusieurs sessions de formation à l'approche



FALC et travaille activement avec divers CCAS (notamment celui de Salaise) à l'élaboration de documents et de tutoriels adaptés.

Pour en savoir plus consultez notre site <https://www.rebond-lire-du-roussillonnais-association.com/> ou contactez-nous par mail rebondlireroussillonnais@gmail.com

UMS

le plaisir du chant lyrique



C'est toujours un grand plaisir de terminer sa saison par un concert dans le magnifique cadre du Prieuré.

Après un concert apprécié au foyer Laurent Bouvier début mai en association avec l'Ensemble Philharmonique la Cigaloise de Saint Hippolyte du Fort et un concert retour en terre gardoise le 19 mai dernier, l'UMS a

retrouvé son format normal pour présenter son programme abondant des œuvres aux ambiances variées.

Un grand plus cette année avec la présence des 2 chanteurs lyriques solistes, que nous avons accompagnés pour les deux derniers concerts cités.

PHOTO-CLUB SALAISIE

à travers le trou d'une aiguille

Loin de la course aux pixels le club, le temps d'une journée, voit le monde par le trou d'une épingle. En effet amusement et émerveillement sont de mise en participant à la journée mondiale de la photo au sténopé.

Le dernier dimanche du mois

d'avril, les photographes réalisent des appareils photos avec des boîtes ou des cannettes percées d'un simple trou d'aiguille et vont réaliser leurs images dans les rues du village... et oui, on obtient des images !!!

Alors prenez date pour 2025 !



SÉCURITÉ CIVILE

des mesures face à la canicule



Depuis 2018, le service sécurité civile et le CCAS ont mis en place une cellule de veille spécifique en cas de fortes chaleurs comme le pays en a connu ces dernières années.

La ville a recensé des lieux et pièces climatisées ou rafraîchies pouvant être mises à disposition des personnes à risques. Comme elle l'a fait l'été dernier en conviant le club de l'amitié et les personnes vulnérables à se rendre en mairie,

la ville mettra à disposition cette année encore un local climatisé (Mairie, Médiathèque en période d'ouverture, Midinettes...).

Des mesures sont prises l'été concernant le centre de loisirs pour rapatrier les enfants dans des espaces rafraîchis comme le restaurant scolaire Floréal ou le groupe scolaire Joliot Curie. Des boissons sont prévues, ainsi que des activités adaptées et calmes (lecture et jeux) pour les enfants.

En période de fortes chaleurs, les événements sportifs et culturels sont soit reportés ou les horaires des manifestations adaptés.

La ville incite les personnes à risques ou leur entourage à s'inscrire sur le registre nominatif municipal tenu pour recenser les per-

sonnes fragiles et isolées et s'assurer de leur bonne santé pendant l'épisode de canicule.

Feuille d'inscription disponible auprès du CCAS, de l'accueil de la mairie et sur le site de la ville.

SONT CONSIDÉRÉES COMME PERSONNES À RISQUES :

- les personnes de plus de 65 ans,
- les handicapés de plus de 18 ans,
- les personnes de plus de 60 ans inaptes au travail,
- les femmes enceintes ;
- les enfants en bas âge (moins de 6 ans) ;
- les personnes souffrant de maladies chroniques ;
- les personnes prenant certains médicaments qui peuvent majorer les effets de la chaleur ou gêner l'adaptation de l'organisme ;
- les personnes souffrant de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale



HOMMAGE

un don au CCAS

Suite au décès de Jacqueline Berthouard ancienne membre du CCAS ses enfants,



Sylvie et Joël Berthouard, ont offert un chèque au CCAS fin mars. C'est avec une grande émotion que Gilles Vial, maire, accompagné de Christine Bion, conseillère déléguée aux affaires sociales et Samia Belabed agent du CCAS, a reçu ce don, se remémorant les bons moments partagés avec elle et son époux, premier adjoint au maire sous la mandature de Laurent Bouvier. C'est un bel hommage rendu à Jacqueline, femme d'engagement et d'humanité.

LES RENDEZ-VOUS DU CCAS

Les ateliers proposés par le Centre Communal d'Action Sociale et ses partenaires reprennent à la rentrée. N'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire en mairie.

Atelier CONDUITE DES SENIORS
Recyclage

Lundi 16 septembre de 8h30 à 12h
Mardi 17 septembre de 8h30 à 17h
Ateliers en mairie

Avec l'association **les auto-écoles réunies**



Atelier MUSICOTHÉRAPIE

Mardi 10 septembre 24
Mardi 8 octobre 24
Mardi 5 novembre 2024
Salle Léo Ferré

avec l'association **ARPES EQUIDES**

Atelier BIEN-ÊTRE AVEC LES
CHEVAUX

Vendredi 28 juin 24
Vendredi 5 juillet 24
Vendredi 6 septembre 24
Lundi 23 septembre 24
Lundi 14 octobre 24
A Chanas sur le site de l'association

avec l'association **ARPES EQUIDES**

SEMAINE BLEUE

Du mardi 1^{er} au jeudi 3 octobre

REPAS DU CCAS

Samedi 23 novembre 24

DISTRIBUTION DES
CHOCOLATS DE NOS AINES

Permanences :
- Mardi 10 décembre 24
- Mercredi 11 décembre 24
- Jeudi 12 décembre 24

expression des groupes

GROUPE DE LA MAJORITÉ «SALAISE 2020»

Au moment où nous écrivons ce texte la séquence électorale des Européennes n'est pas encore passée. Pourtant, le matraquage médiatique sur la montée inexorable du Rassemblement National et de tous les partis d'extrême droite européens nous incite à en faire le sujet de ce papier.

Ne nous trompons pas d'ennemi.

On veut nous faire croire que cette montée des extrêmes-droites est imparable, obligatoire, presque naturelle.

Que cette montée serait due au délitement des gauches, à la perte de repères des masses populaires, à la perte de confiance de tous dans les partis au pouvoir.

On veut nous faire croire que le repli sur soi, le retour de l'autoritarisme, l'attisement de la haine de l'autre pourrait être une solution vers un avenir meilleur.

Ne nous trompons pas d'ennemi, pour ces élections et pour toutes celles qui suivront.

Cette recette de l'alliance de la droite et de l'extrême-droite, portée et promue par le patronat et le capital, pour faire face aux aspirations progressistes des peuples est ancienne.

Après « plutôt Hitler que le Front populaire » on nous assène à longueur de reportage « Tout plutôt que l'extrême-gauche ». C'est le discours que

matraque le capitalisme qui craint pour sa concurrence libre et non faussée.

Les impasses du capitalisme sont de plus en plus flagrantes et la déconstruction des services publics exacerbe le sentiment d'insécurité dans la vie quotidienne de tous les français. Dans cette phase de crise, le capitalisme devient de plus en plus autoritaire et voit la démocratie comme un frein à sa liberté. Toute loi sociale ou environnementale est vécue comme un empêchement par les grandes entreprises.

Quoi de plus simple pour les accapareurs des médias que d'attiser les peurs, de surfer sur la dépolitisation des citoyens et d'orienter les votes vers une solution présentée comme plus sûre, plus logique ?

Quoi de plus simple pour ces lobbyistes des plus riches que d'orienter un président issue de la Finance vers des alliances toujours plus droitières ?

Nous comptons sur votre intelligence des situations, vos connaissances historiques, pour ne pas vous laisser charmer par ces sirènes illusoire. Elles mènent toujours aux plus grands désordres et à la perte de nos valeurs : Liberté, Egalité, Fraternité.

Nous fêtons cette année les 80 ans du débarquement qui nous a sauvés d'un tyran d'extrême-droite.

Que resterait-il à sauver si c'est toute l'Europe qui bascule vers le brun ?

GROUPE DE L'OPPOSITION «J'AIME SALAISE»

Bison Fûté salaisien

La circulation dans Salaise empire chaque jour. Le trafic de transit toujours plus important en est la cause (rues A Delaune, Vaillant Couturier et A Nicolas). Les expériences menées durant 10 mois n'ont rien solutionné du tout en termes de transit et de sécurité Salaise est devenue la RN7bis faute d'aménagement de la nationale à court terme. Cette situation perdure et les résidents des axes envahis par ces flots de véhicule n'en peuvent plus depuis trop longtemps. Des solutions efficaces et

durables ont été présentées par ceux-ci mais rejetées pour l'instant par la mairie. Seul un vrai débat est vital pour Salaise avant que ne réagissent les riverains devant la dégradation de leur qualité de vie. Pour un retour à la quiétude de nos quartiers, la fin des situations accidentogènes mobilisez-vous, échangez et exigez que la situation ne perdure et s'aggrave, qu'un vrai débat publique s'instaure et des solutions concrètes soient envisagées et planifiées (trafic de transit, déplacements doux, sécurité,etc).
Merci a tous

**Vendredi
28 juin**

2024 dès 18h

**Espace
Joliot
Curie**
**Salaise
sur Sanne**

**Fête
de
l'été**

**Entrée
gratuite**

**Jeux & animations - Paëlla & buvette
Concert : ALKABAYA - Bal**

travail et culture
tec

Salaise
sur Sanne